Analyse de la démarche DOVEBUSTERS
au regard de la norme ISO 26000

DOVEBUSTERS

RAPPORT RSE 2026



MÉTHODES ALTERNATIVES
DE DÉPIGEONNAGE
ET DE DÉRATISATION
POUR LES COLLECTIVITÉS,
LES INDUSTRIELS,
ET LES AGRICULTEURS

SECTEUR GRAND NORD
06 15 82 22 04
commercial@dovebusters.com

SECTEUR GRAND-OUEST
06 79 84 55 44
commercial-grandouest@dovebusters.com

SECTEUR CENTRE
06 40 67 64 81
commercial-centre@dovebusters.com

SECTEUR SUD-OUEST
06 76 09 12 23
commercial-sudouest@dovebusters.com

SECTEUR SUD-EST
06 32 43 10 86
commercial-sudest@dovebusters.com

www.dovebusters.com

La présente note examine la conformité de la démarche de la société DOVEBUSTERS avec la Responsabilité Sociétale des Organisations telle que définie par la norme internationale ISO 26000.

Selon la définition officielle (ISO 26000 §2.18), la responsabilité sociétale est :
« La responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

• **contribue au développement durable**, y compris à la santé et au bien-être de la société • prend en compte les attentes des parties prenantes

• **respecte les lois en vigueur** tout en étant cohérent avec les normes internationales de comportement

• **est intégré dans l'ensemble de l'organisation** et mis en œuvre dans ses relations. »

CONTRIBUTION AU **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Conformément à l'ISO 26000, la contribution au développement durable implique la prise en compte des impacts sur la société, la santé publique et l'environnement.

Santé publique et bien-être de la société
Les interventions de DOVEBUSTERS réduisent les risques sanitaires liés aux pigeons bisets sous leur forme domestique (parasites, déjections, contamination des sites industriels), améliorant la qualité de vie, la sécurité publique et professionnelle.

Protection de l'environnement
DOVEBUSTERS applique strictement les principes de « prévention de la pollution » (ISO 26000 §6.5.3) :
• méthode sans poison ni produit chimique
• gestion des sous-produits animaux en filière agréée
• traçabilité complète des déchets
• impact minimal sur les écosystèmes

RESPECT DES PRINCIPES DE **COMPORTEMENT ÉTHIQUE & TRANSPARENT**

L'entreprise respecte les « sept principes » de **l'ISO 26000** (article 4) : redevabilité, transparence, comportement éthique, respect des parties prenantes, respect du principe de la légalité, cohérence avec les normes internationales, respect des droits de l'Homme.

Les pratiques suivantes en témoignent :
• registres d'intervention et traçabilité
• comptes rendus systématiques
• transparence envers les collectivités et industriels
• refus de toute méthode non conforme ou non proportionnée.

CONFORMITÉ LEGALE & COHÉRENCE AVEC LES NORMES INTERNATIONALES DE COMPORTEMENT

La société se conforme aux textes suivants :
• règlement (CE) 1099/2009 sur la protection des animaux
• règlement (CE) 1069/2009 et 142/2011 sur les sous-produits animaux
• Code rural (R214-17 : formation au bien-être animal)
• Code de la sécurité intérieure (armes)
• CGCT (salubrité publique).

Cette conformité place DOVEBUSTERS en cohérence avec le principe ISO 26000 de « respect du principe de la légalité » et des normes internationales de comportement.

PRISE EN COMPTE DES **ATTENTES DES PARTIES PRENANTES**

Conformément à la norme (ISO 26000 §5), la société identifie et dialogue avec ses parties prenantes :

• collectivités territoriales
• industries
• riverains
• filières d'équarrissage agréées
• services de police
• responsables RSE et environnement
• services vétérinaires
• agriculteurs

Chaque intervention fait l'objet d'un plan de prévention, d'un repérage des risques et d'un échange préalable, suivi d'un compte rendu détaillé.





INTÉGRATION DE LA **RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS L'ORGANISATION**

L'ISO 26000 exige que la responsabilité sociétale soit intégrée dans la stratégie et l'organisation interne.

DOVEBUSTERS en apporte la preuve par :
• des procédures normalisées
• la formation continue des opérateurs
• l'usage systématique d'EPI et la sécurisation des zones
• l'assurance RC Pro spécialisée
• la maîtrise des risques pour les employés, usagers et tiers.

ANALYSE DES **7 QUESTIONS CENTRALES DE L'ISO 26000**

1 - Gouvernance de l'organisation (ISO 26000 §6.2)
DOVEBUSTERS applique une gouvernance responsable :

• transparence opérationnelle
• redevabilité via les registres
• décisions cohérentes avec les principes éthiques
• procédures de sécurité documentées.

2 - Droits de l'Homme (ISO 26000 §6.3)
La société contribue à la protection :

• du droit à un environnement sain
• du droit à la sécurité des travailleurs et riverains
• des personnes vulnérables
(enfants, usagers de bâtiments publics).

Elle met en œuvre le « devoir de vigilance » (6.3.3) par l'identification des risques sanitaires et sécuritaires.

3 - Relations et conditions de travail (ISO 26000 §6.4)
Les actions de DOVEBUSTERS respectent :

• la santé et la sécurité au travail
• le développement du capital humain
(formation, compétences spécifiques)
• des conditions de travail sûres grâce aux EPI et protocoles.

4 - Environnement (ISO 26000 §6.5)
DOVEBUSTERS répond aux exigences en matière de :

• prévention de la pollution
• protection de l'environnement
• pratiques respectueuses de la biodiversité
• gestion durable des déchets.

5 - Loyauté des pratiques (ISO 26000 §6.6)
L'entreprise adopte une démarche exemplaire de « concurrence loyale » :

• conformités légales strictes
• transparence avec les clients
(formation, compétences spécifiques)
• refus des pratiques illégales (communes non formées, filières non agréées).

6 - Questions relatives aux consommateurs et usagers (ISO 26000 §6.7)
DOVEBUSTERS assure :

• une information claire et loyale
• la sécurité des usagers des espaces concernés
• des comptes rendus formalisés
• une amélioration de la qualité de vie et de la salubrité des lieux.

7 - Communautés et développement local(ISO 26000 §6.8)
La société contribue directement au développement local :

• amélioration de la salubrité urbaine
• protection du patrimoine bâti
• création d'emplois locaux qualifiés
• dialogue permanent avec les collectivités



La démarche de DOVEBUSTERS est pleinement alignée avec la définition, les principes directeurs et les sept questions centrales de la norme ISO 26000. Elle constitue un exemple d'intégration opérationnelle, éthique et durable de la responsabilité sociétale dans un secteur à forts enjeux sanitaires, environnementaux et sociaux.